

GIBERVILLE

bulletin municipal N°30 JUIN 1990

A VOTRE SERVICE

(A CONSERVER, ne paraitra qu'une fois par an)

MAIRIE.....31.72.36.61
(ouverte de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, permanence
le samedi matin de 9h à 12h)
MAIRIE ANNEXE PLATEAU.....31.84.21.16.
(ouverte le Lundi matin de 8h30 à 12h)
CENTRE COMMUNAL D'ACTIONS SOCIALES (C.C.A.S.).....31.72.07.93.
(ouvert au public du Lundu au Vendredi de 13h30 à 17h30
au centre médico-social)
RESIDENCE PERSONNES AGEES "GUY TRAVERT".....31.72.32.03.
POLICE SECOURS.....17.
COMMISSARIAT DE CAEN.....31.86.08.34.
BUREAU DE POLICE DE MONDEVILLE.....31.82.50.15.
POMPIERS DE CAEN.....LE 18 OU 31.85.42.03.
CENTRE ANTI POISON.....35.88.44.00.
AMBULANCES VIEL.....31.52.14.93.
MEDECINS
docteur Zenou - 5 rue de la liberté.....31.72.37.59.
docteur Collin et Collin/Gimie - 8 rue du centre.....31.72.39.26.
docteur Bailleul - 12 rue de la fraternité.....31.72.27.00.
CHIRURGIEN - DENTISTE
docteur Toustou/Gimie - 15 rue de la liberté.....31.72.22.34.
PHARMACIENS
Mme Rullier - 34 rue de la liberté.....31.72.37.39.
Mr Wagner - 25 rue Pasteur.....31.72.00.79.
INFIRMIERES
Mmes Poulingue/Collet et Brunel - 1 rue André Gide.....31.72.37.83.
PEDICURE - PODOLOGUE
mr Hubard (sur rendez-vous).....31.23.96.10.
(permanence chez Mme Poulingue, infirmière)
KINESITHERAPEUTES
Mr Lamoureux/ Mme Dufour -26 rue de la liberté.....31.72.66.74.
AIDE AUX MERES :association de l'aide familialle populaire
126 rue caponière à CAEN.....31.76.06.71.
association pour l' aide aux mères de famille
25 rue de l'oratoire à CAEN .....31.76.29.27.
SECURITE SOCIALE.....31.72.36.61.
(Permanence au sous-sol de la mairie le Vendredi
de 10h à 11h)
C.A.F. (Permanence en mairie le premier Jeudi de chaque mois
de 14h à 16h30).....31.72.36.61.
SALLE DES FETES ET SOUS-SOL CENTRE MEDICO-SOCIAL pour renseignements
et location, s' adresser à la mairie.
MARCHE : le Mercredi de 9h à 12h 30 .

EDITORIAL

Chers concitoyens,

Le budget primitif voté, il y a quelques semaines, permet de maintenir les taux d'imposition au même niveau que l'année dernière.

La valeur locative (fixée par le cadastre) ayant sensiblement évolué, c'est donc une augmentation de 1,5% en moyenne qui sera subie par les contribuables pour ce qui concerne la part commune.

De plus, cette année (où de nombreux équipements supplémentaires ont été décidés en accord avec la population, : ateliers municipaux, maison du club de l'Amitié, trottoirs, début des travaux de réseaux au Plateau auquels s'ajoute la réfection des toitures - des écoles rue Pasteur et l'Eglise - endommagées par les tempêtes) l'auto-financement (partie payée sans avoir recours à l'emprunt) dépasse les 2. 000. 000 F. et augmente de près de 30%.

L'endettement de la commune, malgré tous les investissements programmés, reste stable.

Je devrais donc me montrer satisfait et pourtant je ne le suis pas.

En effet, à cause du désengagement de plus en plus important de l'état (globalement, les dotations ont diminué de 140. 000 F.), de l'augmentation exhorbitante et anormale des cotisations à la caisse de retraitre des Agents des Collectivités locales (80. 000 F.), des charges supplémentaires auxquelles on nous demande de faire face (43. 000 F. pour participé à l'indemnité logement des instituteurs) de la progression non négligeable des dépenses obligatoires (71. 000 F. en plus pour le contingent aide-sociale et le service incendie), nous sommes privés d'une masse d'argent considérable qui pourrait servir à aider, par exemple, les plus défavorisés et à améliorer la qualité des services rendus.

C'est pourquoi, avec le groupe des élus communistes et républicains, j'ai voté une délibération - dont vous prendrez connaissance dans les pages suivantes- dans laquelle nous exigeons du gouvernement les mesures indispensables pour permettre aux collectivités locales de répondre efficacement aux besoins des gens.

Mais, cette lutte engagée n'aura de chances d'aboutir que si elle soutenue et relayée par la grande majorité des habitants.

Il m'a donc semblé nécessaire de vous informer très précisément avec ce bulletin "spécial-finances" afin que vous vous fassiez une juste opinion et, comme nous nous y étions engagés, nous allons vous renconter pour en discuter et faire le point des réalisations municipales

Très amicalement,
Votre Maire,
Jean-François ROMY

PREFECTURE DU CALVADOS
DIRECTION DES ACTIONS DE L'ETAT
BUREAUX DE LA COORDINATION

14038 CAEN CEDEX
Tél : 31.30.64.00
Télécopieur : 31.30.64.85

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRETE REGLEMENTANT L'IRRIGATION, L'ARROSAGE ET LE BAIGNAGE DES CULTURES, HERBAGES ET VERGERS.

LE PREFET DE LA REGION DE BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
Chevalier de la Légion d'Honneur

VU la Loi n° 82.213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions et notament son article 34,

Vu l'article L 131.13 du Code des Communes,

Vu le Code Rural et en particulier les articles 97, 103 et 104

VU la loi n° 87.565 du 22 juillet 1987 relative à l'organisation de la sécurité civile, à la protection de la forêt contre l'incendie et à la prévention des risques majeurs,

CONSIDERANT la situation préoccupante des cours d'eau et des nappes phréatiques et la nécessité de limiter l'utilisation de l'eau afin d'assurer la bonne gestion des réserves actuelles,

SUR PROPOSITION du Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados,

ARRETE

ARTICLE 1 - L'arrosage des pelouses et des jardins est limité à la période comprise entre 6 H et 10 H, quelle que soit l'origine de l'eau employée.

ARTICLE 2 - Le lavage des véhicules, autre qu'à usage industriel, est interdit.

ARTICLE 3 - Ces dispositions sont applicables à l'ensemble du département.

ARTICLE 4 - Le présent arrêté sera affiché dans toutes les communes du département.

ARTICLE 5 - Le Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados, les Sous-Préfets de Bayeux, Lisieux et Vire, le Commandant du groupement de gendarmerie,le Directeur départemental des Polices Urbaines, le Directeur Départemental de l'équipement, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

LE PREFET DE LA REGION DE BASSE-NORMANDIE
PREFET DU CALVADOS
Chevalier de Légion d'Honneur,

VU le chapître premier du titre troisième du code rural et en particulier les articles 97, 103 et 104,

Vu l'article 45 de la Loi n° 87.565 du 22 juillet 1987,

CONSIDÉRANT que les nappes d'eau souterraines ont atteint un niveau exceptionnellement bas, et que la recharge des nappes a été négligeable au cours de l'hiver,

CONSIDÉRANT que les cours d'eau avaient, début avril, un débit inférieur à celui d'un étiage moyen,

VU le rapport du Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt,

SUR proposition du Secrétaire Général de la Préfecture du Calvados,

ARRETE

ARTICLE 1 - Lirrigation,l'arrosage ou le baignage des cultures, herbage, vergers est interdit entre 12 et 18 heures quelle que soit l'origine de l'eau employée.

ARTICLE 2 - Les présentes mesures sont applicables à l'ensemble du département et feront l'objet d'un affichage jusqu'au 1er octobre 1990 dans toutes les communes.

ARTICLE 3 - Le Secrétaire Général de la Préfecture, les Sous-Préfets de Bayeux, Lisieux et Vire, le Commandant du groupement de gendarmerie, le Directeur Départemental de l'équipement, le Directeur Départemental des Affaires Sanitaires et Sociales, le Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ampliation sera adressée au Président de la Fédération des Pêcheurs pour information.

CAEN, le 11 Mai 1990
LE PREFET

J. HOMMERIL

GIBERVILLE

N°30

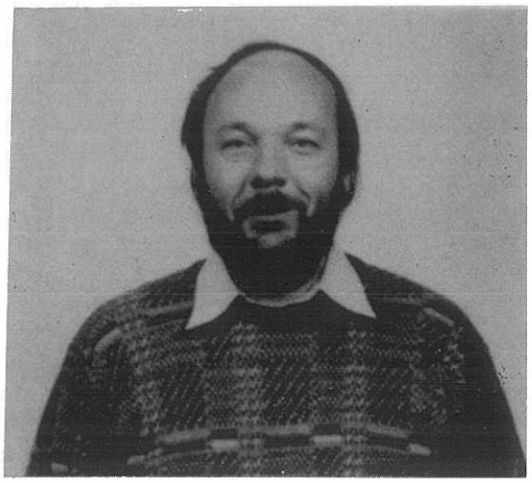

BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Directeur de la publication
Le Maire
de Giberville

Photocomposition

Impression

Maquette - Publicité

IMPRIMERIE
J.COQUELIN
13 rue Simone
BP 41
14430 DOZULE
TEL. 31.39.00.01

diffusé gratuitement
Reproduction et Vente interdites

Dépot legal 2 trimestre 1990 Tirage 1500

SOMMAIRE

A votre service.....2e de couv
Editorial.....1
Communiqué Préfecture.....2
Dépenses 1989.....4
Coût de fonctionnement 1989.....5.6.7.8.9
Réunion Conseil Municipal.....10
Budget primitif.....11.12
Affaires sociales.....13
Commission des sports.....13.14
Classe de mer.....14
A.S.G.....15.16
Vélo-Club.....16.17
F.C.P.E.....17
Comité des Fêtes.....17
Club de l'amitié.....18
FNACA.....18.19
AGLAE.....19.20
Comité de jumelage.....20
Puls'arts.....21
Tarot club.....21
Découvrons Giberville.....22.23.24
Etat Civil.....24

ce bulletin municipal vous est offert gracieusement avec l'aimable participation des annonceurs

REPARTITION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT EN 1989

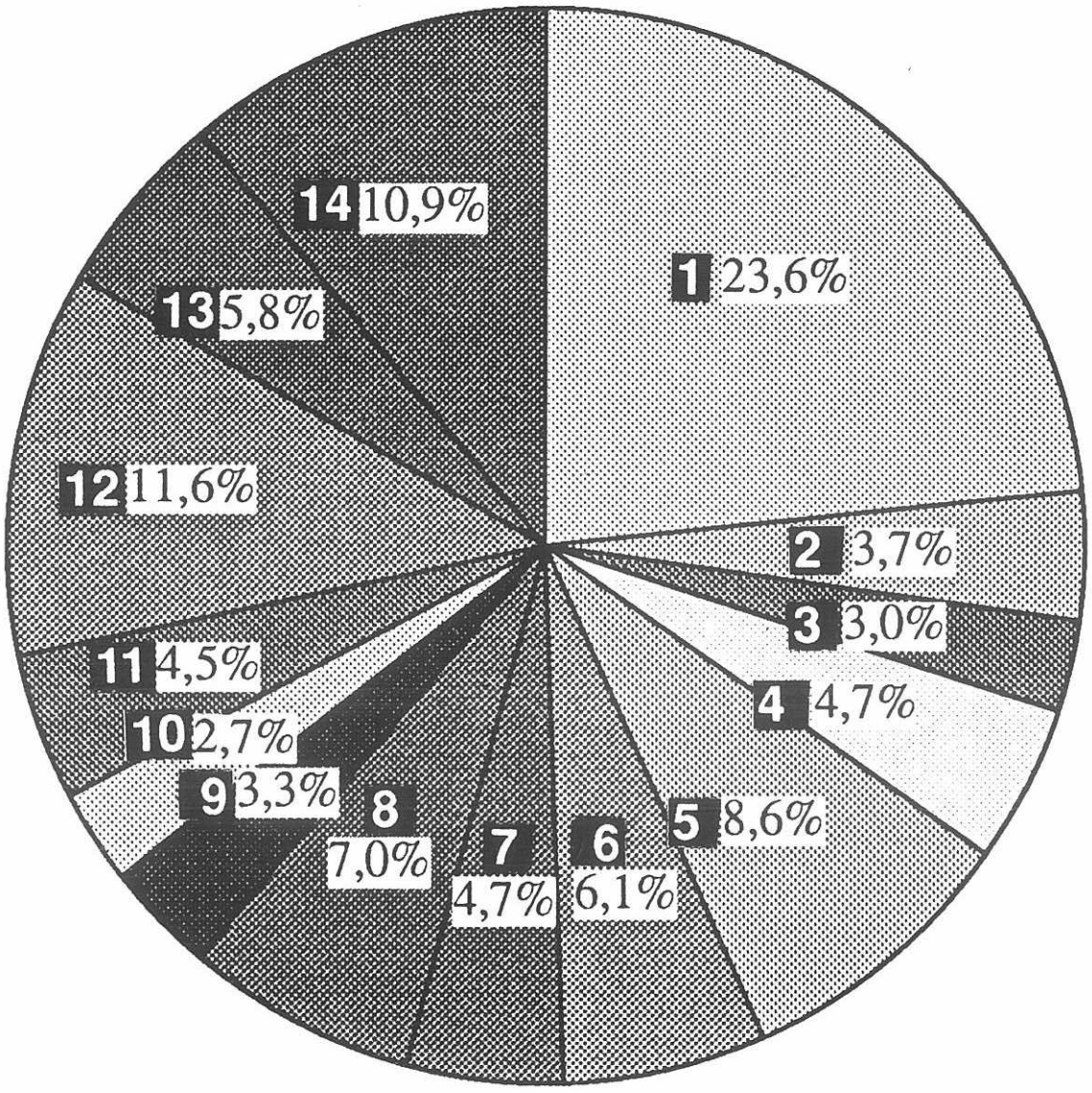

1 - ECOLES	: 4.342.498	8 - AIDE SOCIALE	: 1.294.647
2 - REAMENAGEMENT DETTE	: 681.394	9 - TRANSPORTS	: 605.887
3 - DIVERS	: 546.956	10 - ORDURES MENAGERES	: 499.074
4 - ESPACES VERTS	: 860.028	11 - BATIMENTS	: 828.721
5 - PRELEVEMENT	: 1.576.412	12 - ADMINISTRATION	: 2.128.892
6 - SIVOM	: 1.117.853	13 - SPORTS	: 1.060.763
7 - CULTURE	: 869.236	14 - VOIRIES	: 2.003.664

TOTAL : 18.416.025 F

LE COUT DE FONCTIONNEMENT DES SERVICES EN 1989

LES ECOLES : DEPENSES

(80 % à la charge de la Ville)

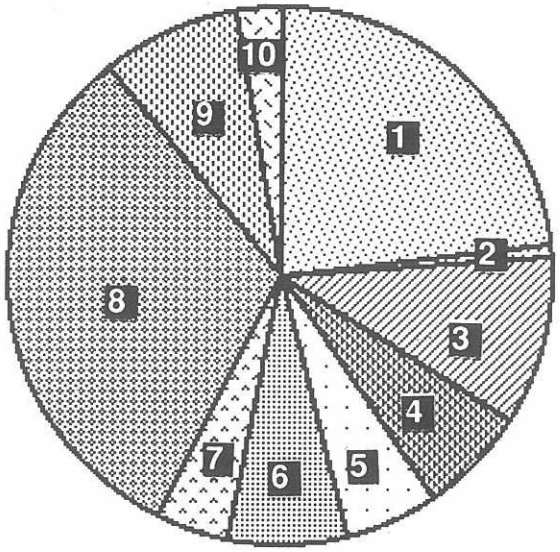

1 - PERSONNEL	:	1.001.629 F
2 - DIVERS	:	28.652 F
3 - INTERETS D'EMPRUNTS	:	440.762 F
4 - INDEMNITES LOGEMENT	:	289.881 F
5 - COLLEGE	:	240.100 F
6 - ECOLE DU PLATEAU	:	299.560 F
7 - TRANSPORT	:	192.540 F
8 - RESTAURANT SCOLAIRE	:	1.369.115 F
9 - CHAUFFAGE,EAU, ELECTRICITÉ	:	362.334 F
10 - FOURNITURES SCOLAIRES	:	117.926 F
TOTAL	:	4.342.499 F

- 515 enfants en PRIMAIRE et MATERNELLE au groupe scolaire ARAGON et PASTEUR.

- 82 enfants en PRIMAIRE et MATERNELLE à l'école du Plateau.

- Il reste à la charge de la commune 5.436 F par enfant fréquentant les écoles PRIMAIRE et MATERNELLE

- Les écoles emploient : 18 titulaires à temps complet et 6 à temps non complet.

LES ECOLES : RECETTES

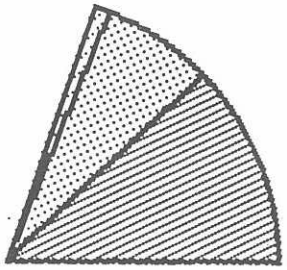

1 - DIVERS	:	39.770 F
2 - INDEMNITES DE LOGEMENT	:	289.881 F
3 - REPAS RESTAURANT SCOLAIRE	:	527.542 F
TOTAL	:	857.193 F

REMARQUES : Elles représentent 20 % seulement des dépenses.

VOIRIES - ESPACES VERTS

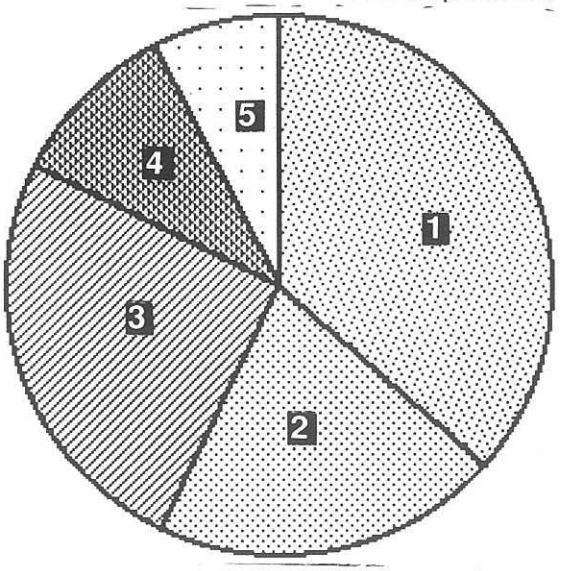

1 - PERSONNEL DU SERVICE TECHNIQUE	:	1.046.697 F
2 - INTERETS D'EMPRUNTS	:	589.469 F
3 - ESPACES VERTS Y COMPRIS PERSONNEL	:	722.509 F
4 - ECLAIRAGE PUBLIC	:	287.508 F
5 - ENTRETIEN	:	217.509 F
TOTAL	:	2.863.692 F

Le service ESPACES VERTS emploie 7 personnes titulaires. Le service TECHNIQUE emploie 8 personnes titulaires. Les espaces verts ont a entretenir une superficie de : 83.300 m2.

L'AIDE SOCIALE

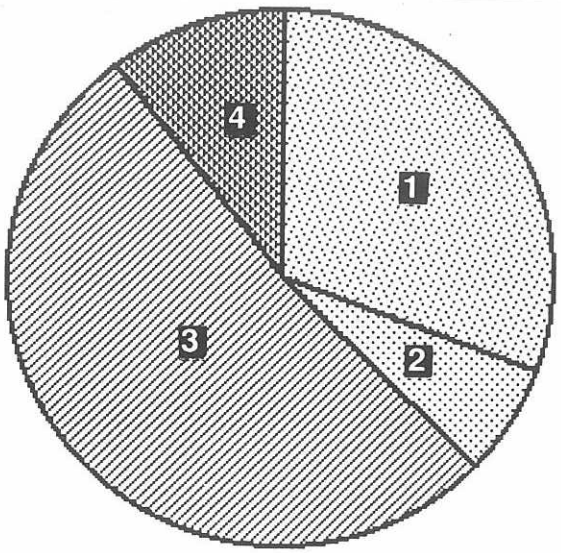

1 - SUBVENTION C.C.A.S	:	395.000 F
2 - AFFAIRES SOCIALES	:	86.894 F
3 - CONTINGENT	:	676.110 F
4 - CONTINGENT ANTERIEUR	:	136.642 F
TOTAL		:1.294.646 F

SUBVENTION C.C.A.S. : Le budget d'Aide Sociale a ses propres recettes et est équilibré par la subvention versée par le BUDGET DE LA VILLE soit : 395.000 F.

CONTINGENT : C'est une dépense obligatoire, versée par la Ville au Conseil Général du CALVADOS. Elle est calculée par lui suivant des critères de répartition et notifiée aux communes.

AFFAIRES SOCIALES : Voyages des Anciens, repas des Anciens, colis des chômeurs, bons d'alimentation ou de chauffage.

LES SPORTS

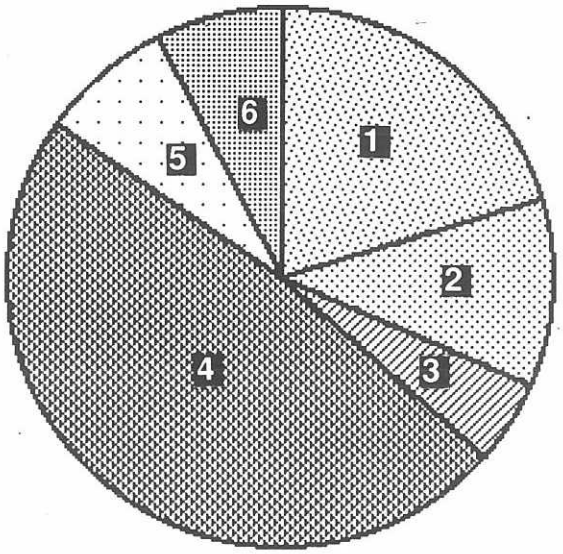

1 - PERSONNEL	:	214.000 F
2 - SUBVENTION	:	120.000 F
3 - DIVERS	:	53.738 F
4 - INTERETS D'EMPRUNTS	:	510.631 F
5 - ENTRETIEN	:	81.724 F
6 - ELECTRICITE, GAZ, EAU	:	80.671 F
TOTAL		:1.060.764 F

SUBVENTION :

Sommes versées par la municipalité à l'A.S.GIBERVILLE.

PERSONNEL :

1 Gardien de gymnase titulaire à temps complet.
1 Gardien de gymnase à temps incomplet.

INTERETS D'EMPRUNTS :

Salle Omnisports, vestiaires, stade.

CULTURE ET LOISIRS

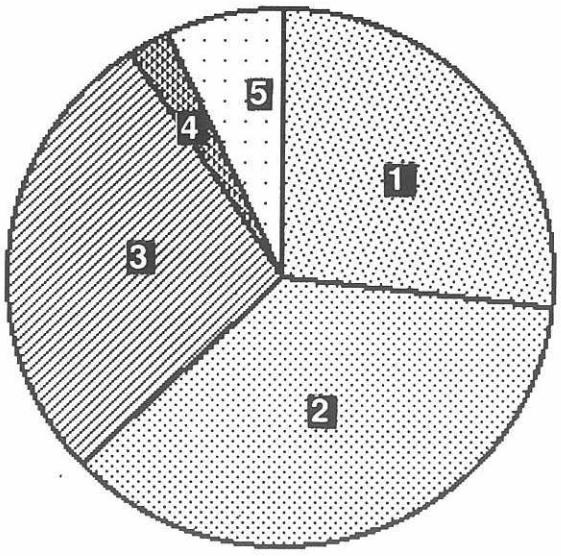

1 - A.G.L.A.E	:	231.385 F
2 - PISCINES	:	315.495 F
3 - ECOLE DE MUSIQUE	:	240.255 F
4 - COLONIES SIVOM	:	21.304 F
5 - BIBLIOTHEQUE	:	60.797 F
TOTAL		: 869.236 F

SERVICES ADMINISTRATIFS

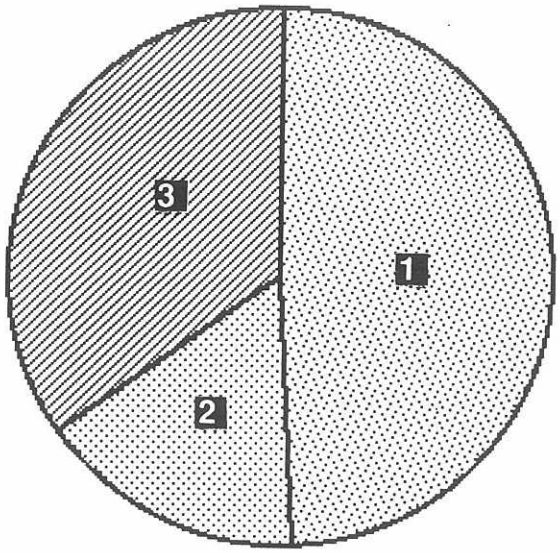

1 - PERSONNEL	: 1.046.207 F
2 - FRAIS FINANCIERS	: 339.994 F
3 - FRAIS DE GESTION GÉNÉRALE	: 742.691 F
TOTAL	: 2.128.892 F

Le service emploie 6 personnes titulaires à temps complet et 1 personne titulaire à mi-temps.

Frais de GESTION :

* FOURNITURES DIVERSES
* CHAUFFAGE
* ASSURANCES
* INDEMNITES MAIRE et ADJOINTS
* ENTRETIEN DU MATERIEL INFORMATIQUE
* FOURNITURES DE BUREAU.

BATIMENTS COMMUNAUX

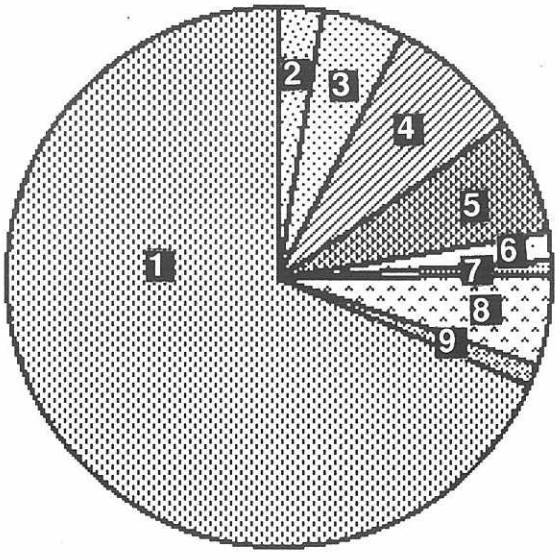

DEPENSES

1 - RESIDENCE GUY TRAVERT	: 567.188 F
2 - EGLISE, CIMETIERE, PRESBYTERE	: 21.446 F
3 - PERSONNEL	: 40.290 F
4 - INTERETS D'EMPRUNTS	: 65.506 F
5 - PABLO NERUDA	: 57.682 F
6 - ANNEXE PLATEAU	: 13.848 F
7 - MAISON ASSOCIATIONS	: 6.558 F
8 - LOGEMENT DE FONCTION	: 45.328 F
9 - SALLE DUCLOS	: 10.876 F
TOTAL	: 828.722 F

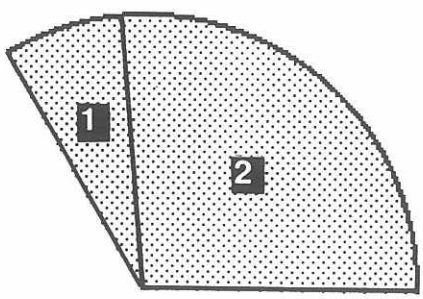

RECETTES :
(Elles ne représentent que 30% des recettes)

1 - PABLO NERUDA	: 38.615 F
2 - GUY TRAVERT	: 239.903 F
TOTAL	: 278.518 F

FONCTIONNEMENT

RECETTES

IMPOTS :

C'est le produit des 4 taxes : Taxes d'habitation, taxe foncière sur les propriétés baties, taxe foncière sur les propriétés non baties, taxe professionnelle.

SUBVENTION FISCALE :

C'est la compensation versée par l'état correspondant à la perte de ressources pour la commune liée aux exonérations de foncier bâti et de la taxe professionnelle dont bénéficient certains contribuables.

DIVERS :

Locations des bâtiments communaux, droits de place sur le marché, taxe sur les panneaux publicitaires, recouvrements d'assurances après sinistres etc....

SERVICES :

Recettes de cantines, taxe enlèvement des ordures ménagères, redevance d'assainissement, taxes funéraires, etc....

DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT :

C'est une recette versée par l'état qui se décompose en 4 dotations :

1) LA DOTATION DE BASE :

Cette dotation est destinée à tenir compte des charges liées à l'importance de la population.

2) LA DOTATION DE PEREQUATION :

Cette dotation comprend 2 fonctions :

a) la 1ère FONCTION

Elle est égale à 30 % du total et reportée en fonction de l'insuffisance du potentiel fiscal et de l'effort fiscal.

b) la 2 ème FONCTION

Elle est égale à 7,5 % du total et reportée en fonction de l'insuffisance du revenu imposable par habitant.

3) LA DOTATION DE COMPENSATION :

Cette dotation est destinée à tenir compte de certaines charges particulières appréciées en fonction de trois critères :

- le nombre d'élèves domiciliés dans la commune (20 %)
- la longueur de la voirie (20 %)
- le nombre de logements sociaux, y compris ceux qui font l'objet d'une accession à la propriété (60 %)

4) LA DOTATION DE REFERENCE :

Compte-tenu de la reforme introduite par la loi du 29 Novembre 1985, les communes perçoivent jusqu'en 1990 inclus, une dotation de référence composée d'un pourcentage décroissant de la D.G.F. en 1985.

COIFF TOUS STYLES





16, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE
Tél : 31.78.26.64
et sur rendez-vous

BOULANGERIE PATISSERIE
LA TENTATION
16, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE
Tél : 31.78.03.38

Délice du Verger
16, rue Pasteur - 14730 GIBERVILLE
Tél : 31.72.50.75

FONCTIONNEMENT

DEPENSES

PERSONNEL :

La commune emploie 45 personnes titulaires à temps complet et 2 titulaires à mi-temps. De plus 6 personnes sont employées à temps incomplet pour la surveillance des écoles et de la cantine scolaire.

TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS :

Entretien de voiries et réseaux, dépenses d'électricité, d'eau, de gaz, enlèvement des ordures ménagères, assainissement et primes d'assurances.

PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS :

Les contingents obligatoires (aide-sociale, incendie) représentent 1. 023. 500, 00 F. Le SIVOM 899. 000, 00F. Les frais de fonctionnements du collège 550. 850, 00F. le reste comporte les participations aux syndicats dont la commune fait partie : C.T.A.C., incinération des ordures ménagères, écoles du Plateau, SDAU, charte intercommunale.

SUBVENTIONS :

Le montant de cette rubrique représente la somme versée aux associations de Giberville par la municipalité. Les principales sont : le Centre Communal d'Action Sociale (420. 000 F.), le Comité des Oeuvres Sociales (344. 500 F.), A.G.L.A.E. (180. 000 F.), A.S.G. (129. 000 F.), Comité des Fetes (60. 000 F.), Club de l'Amitié (11. 500 F.).

FRAIS FINANCIERS :

Ce sont les remboursements des intérêts d'emprunts contractés par la Ville.Depuis 4 ans le montant de la dette de la ville est stable.

PRELEVEMENT :

C'est une recette d'invetissement qui permet de réduire les emprunts à réaliser pour équilibrer cette section. Plus il y a de prélèvement moins la commune s'endette. Cette somme est inscrite en dépense de fonctionnement suivant les disponibilités de cette section. Le prélèvement à augmenté de 28, 68% du budget 1990 à 1989 (2. 029. 415 contre 1. 577. 141 F.).

DIVERS :

Frais de gestion, impots.

DENREES ET FOURNITURES :

Achats pour les cantines, les services administratifs et techniques plus l'alimentation de la Résidence Guy TRAVERT

S.A.C.L.
SOCIETE D' APPROVISIONNEMENT
Avenue de la Liberté
carrefour LAZZARO 14460 COLOMBELLES
Tél : 31.72.40.24.
Bières - Vins Fins - Spiritueux
- Champagnes Calvados .
VINS **(au détail)**

MICHEL VARON
MÉCANIQUE AUTO
POIDS LOURDS
STATION DE LAVAGE
TÔLERIE - PEINTURE
EXPOSITION DE VOITURES
NEUVES ET OCCASIONS
SUR 500 m²
ZAC LAZZARO - 14460 COLOMBELLES
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI
Tél. 31 72 41 19

Station **Mobil** *Didier COURVILLE*
GAZ - PNEUS
Station service ouverte 7 jours sur 7
Y compris jours fériés
Dépannage - Remorquage **24h sur 24**
21. Rte de Rouen GIBERVILLE Tél: 31.72.37.79

DATE DE CONVOCATION

26 MARS 1990

DATE D'AFFICHAGE

26 MARS 1990

NOMBRE DE CONSEILLERS

EN EXERCICES 27

PRESENTS 24

VOTANTS 26

OBJET :

Délibération proposée par le groupe des Elus Communistes et Républicains pour que des moyens financiers nouveaux soient dévolus aux communes.

extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an mil neuf cent quatre vingt dix
Le trente mars
Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de
Monsieur Jean-François ROMY, maire
Etaient présents :
Messieurs COMBES, GUIX, GUESDON, ANTOINETTE, GAILLARD, ROMY C., LECOURT, BOZEC, LECONTE, JEGOU, LAULIER, HEUZE, CHEREL, DUPARD, BRIARD, CUSSY, LEBOUCHER, Mesdames COUTURIER, DUDOUET, POLOUCHKINE, GRIMOULT, TEIGER.

Formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés : Monsieur BANNIER, Madame GUILLOT
Absent non excusé : Monsieur DEBEUGNY

Le Groupe des Elus Communistes et Républicains constate les difficultés qui s'aggravent au fil des ans pour répondre aux besoins. Nous soulignons qu'il serait temps que des moyens financiers nouveaux soient dévolus aux communes, dans l'esprit de ce que devrait être la Décentralisation, au lieu d'être confronté à des charges sans cesse accrues et nouvelles et à des recettes qui ne suivent pas.

Notre groupe constate :

1) que les emprunts effectués sont tous à un taux situé autour de 10 %, alors que l'inflation pour 1989 s'établit à un taux moyen de 2,6 %
2) que la cotisation C.N.R.A.C.L. est passée de 10,2 % en 1984 à 19,9 % en 1989 par une décision autoritaire de l'Etat ;
3) que la T.V.A. n'est pas reversée à la Commune par l'Etat sur les dépenses de fonctionnement et qu'ainsi l'Etat prélève un impôt notamment sur les communications téléphoniques, les dépenses sociales (repas des anciens...) la cantine scolaire, ce qui est injustifiable.
4) que la D.G.F. principale ressource des Communes, verra en 1990 sa progression, réduite à une véritable peau de chagrin : + 1,37 % (pour les Communes au taux de progression minimale) maintiende l'indexation sur la T.V.A. EN 1990.

Compte tenu de ces éléments :

Le Conseil Municipal de Giberville après en avoir délibéré par voix pour, 2 contre et 3 abstentions, demande au Gouvernement :

- de réduire les taux d'intérêts des emprunts en les allégeant du poids de la spéculation financière et en les amenant, à 6 % soit un gain pour la Commune de 1.060.398 F ;
- de rembourser les sommes indûment prélevées au titre de la sur-cotisation C.N.R.A.C.L., imposée aux Communes depuis 1985 et de revenir au taux de cotisation de 10,2 appliqué en 1984 soit un gain pour la Commune de 800.402 F.
- de rembourser au Communes la T.V.A sur les dépenses de fonctionnement concernant notamment les comptes d'activité sociale soit un gain pour la Commune de 433.118 F.
- que la G.D.F. doit rester indexée sur la T.V.A. soit un gain pour la Commune de 175.217 F.
- de ne pas transférer de nouvelles charges aux Communes sansdéléquer les moyens correspondants soit un total de recettes suplémentaires de 2.469.135,00 F. qui permettrait :
- de baisser les impôts locaux notamment la taxe d'habitations, le foncier bâti et foncier non bâti.
- de réaliser les équipements attendus par la population.
- de satisfaire la revendication des agents territoriaux en instituant le S.M.I.C. à 6500 F.

L'ensemble de ces mesures devront permettre aux Communes de disposer de moyens financiers leur permettant de mieux travailler et de répondre aux besoins des populations qui lui ont fait confiance.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,

INVESTISSEMENT

DEPENSES

REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS :

C'est le remboursement du Capital des emprunts mis en place les années précédentes.

ACQUISITION DE MATERIEL :

Acquisition pour divers services : Administratif, écoles, cantine scolaire, ateliers municipaux, incendie, transports.

TRAVAUX DE BATIMENTS COMMUNAUX :

Aménagement du bureau informatique mairie, ateliers municipaux, club des anciens, toiture école primaire Pasteur, toiture église/presbytère.

TRAVAUX DE VOIRIE :

Aménagement de trottoirs, voirie communale, signalisation. Les crédits de la 1ère tranche des travaux du plateau ont été inscrit au budget supplémentaire 1989.

SIVOM :

Remboursement du capital des emprunts mis en place les année précédentes.

RECETTES

PRELEVEMENT :

Ce sont les "économies" du budget de fonctionnement; elles permettent de réaliser des équipements neufs sans faire appel à l'emprunt.

FCTVA

La commune paie la T.V.A., mais bénéficie sur les dépenses d'investissement d'une compensation (15,682 %) versée par l'état, calculée sur les travaux financés par la ville 2 ans auparavant.

EMPRUNT :

Correspond aux travaux d'investissement à réaliser prévus au BP 1990 en dépenses d'investissement.

SUBVENTION :

Subvention obtenue pour la réalisation du club de l'amitié.

T.L.E. :

Recettes provenant des constructions neuves sur Giberville.

VOS IMPOTS LOCAUX en 1990

Le Budget Primitif voté par la majorité du Conseil Municipal de Giberville,permet de maintenir les taux d'imposition des 4 taxes au même niveau que l'année dernière.

Chaque année l'administration actualise les bases d'imposition et le Conseil Municipal vote les taux.

La valeur locative ayant sensiblement évolué, c'est donc une augmentation moyenne de 1,5 % qui sera supportée par les contribuables de Giberville pour ce qui concerne la part commune.

IMPOTS : REPARTITION DES 4 TAXES

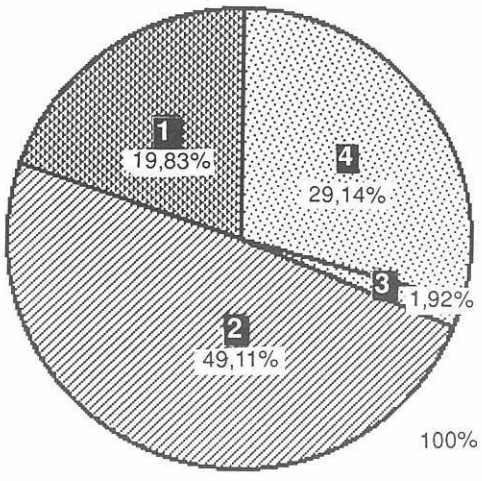

1 - TAXE D'HABITATION	: 1.859.952 F
2 - TAXE PROFESSIONNELLE	: 4.607.592 F
3 - FONCIER NON BATI	: 180.243 F
4 - FONCIER BATI	: 2.733.466 F
TOTAL	: 9.381.253 F

BUDGET PRIMITIF 1990 : FONCTIONNEMENT

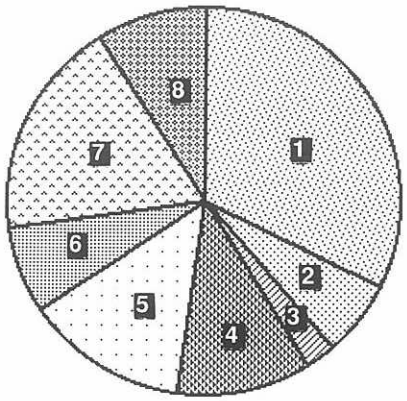

DEPENSES Total : 18377605

1 - FRAIS DE PERSONNEL	: 5.913.000 F	32,18%
2 - DENRÉES ET FOURNITURES	: 1.167.870 F	6,35%
3 - DIVERS	: 475.670 F	2,59%
4 - PRÉLEVEMENT	: 2.029.415 F	11,04%
5 - FRAIS FINANCIERS	: 2.458.100 F	13,38%
6 - ALLOCATIONS ET SUBVENTIONS	: 1.313.000 F	7,14%
7 - PARTICIPATIONS ET CONTINGENTS	: 3.328.450 F	18,11%
8 - TRAVAUX ET SERVICES EXTERIEURS	: 1.692.100 F.	9,21%
TOTAL	: 18.377.605 F	100%

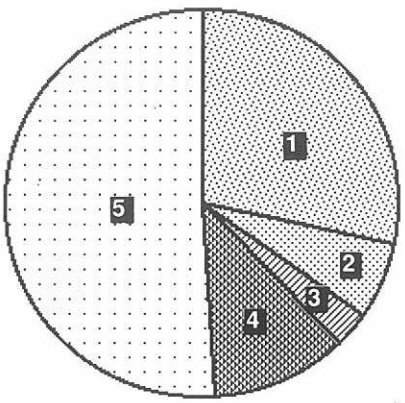

RECETTES Total : 18377605

1 - DOTATION GLOBALE DE FONCTIONNEMENT	: 5.214.796	28,38%
2 -SERVICES	: 1.163.450	6,33%
3 - DIVERS	: 566.000	3,08%
4 - SUBVENTION FISCALE	: 2.052.743	11,17%
5 - IMPOTS	: 9.380.616	51,04%
TOTAL	: 18.377.605 F	100%

BUDGET PRIMITIF 1990 : INVESTISSEMENT

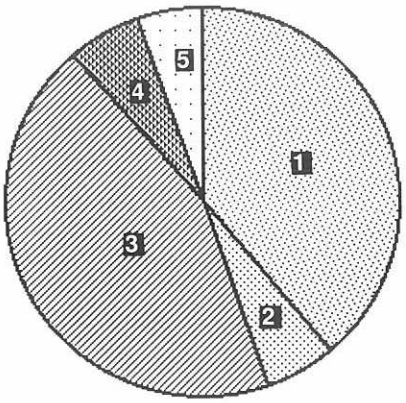

DEPENSES Total : 4943415

1 - REMBOURSEMENT D'EMPRUNTS	: 1.922.715 F	38,89%
2 - SIVOM	: 271.000 F	5,49%
3 - TRAVAUX VOIRIE	: 293.300 F	5,93%
4 - TRAVAUX BATIMENTS COMMUNAUX	: 2.169.100 F	43,88%
5 - ACQUISITION MATERIEL	: 287.300 F	5,81%
TOTAL	: 4.943.415 F	100%

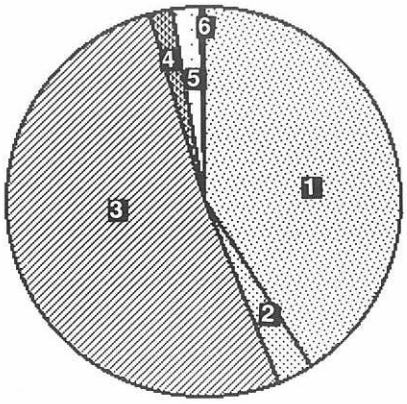

RECETTES Total : 4943415

1 -PRELEVEMENT	: 2.029.415 F	41,05%
2 - F.C. T.V.A	: 146.000 F	2,95%
3 - EMPRUNTS	: 2.550.950 F	51,60%
4 - SUBVENTION	: 88.000 F	1,78%
5 - T.L.E	: 117.000 F	2,37%
6 - DIVERS	: 12.050 F	0,25%
TOTAL	: 4.943.415 F	100%

AFFAIRES SOCIALES

GOUTER SPECTACLE

Le 10 Février la Commission des affaires sociales a réuni 160 personnes qui ont pu apprécier le dynamisme de Maurice ALANET et de son groupe qui avait pour mission de rendre cet après-midi le plus agréable possible, au cours de cet après-midi un goûter fut servi.



COLIS A L'INTENTION DES CHOMEURS :

Le 28 Mai, des colis alimentaires seront offerts aux demandeurs d'emplois inscrit à l'A.N.P.E, au T.U.C., aux personnes effectuants des stages (non scolaires) ou équivalant... et répondant aux critères de ressources qui seront diffusés par une information municipale.

VOYAGE ANNUEL :

Notre voyage cette année aura lieu le Mercredi 6 Juin et nous nous rendrons au Mont-Saint-Michel, site Historique connu de chacun; Une information municipale sera diffusée en temps afin que ceux qui désirent, puissent s'inscrire. Venez nombreux.

POUR INFORMATION :

Les personnes âgées de plus de 65 ans, pouvant prétendre à la distribution de friandises faites à leur intention au moment de Noël, et qui ne sont pas pour diverses raisons inscrites sur les listes électorales de la Commune, peuvent se manifester à la Mairie ou téléphoner au 31.72.36.61.

Le responsable de la commission
J.Y LAULIER

COMMISSION DES SPORTS

Le gymnase inter-communal après bien des difficultés est utilisé par l'ensemble de la population de CUVERVILLE, DEMOUVILLE, GIBERVILLE.

Afin de pouvoir situer les responsabilités de chacun, quelques rappels semblent nécessaires :

La loi n° 84-610 du 16 Juillet 1984 relative à l'organisation et la promotion des Activités Physiques et Sportives prévoit "qu'il doit être tenu compte de la nécessité d'accompagner toute construction d'un établissement scolaire des équipements indispensables à la pratique de l'Education Physique et Sportive. Il appartient au recteur de veiller à cette mise en place". Pourtant lors de l'ouverture du collège en Septembre 85 il n'y avait pas d'installations sportives pour l'enseignement de l'EPS. La ville de Giberville a accepté, pour le bien être des élèves et des enseignants de prêter ses installations provisoirement. A différentes reprises les élus du syndicat intercommunal avec des enseignants et des parents demandèrent l'application de la loi. En 1988, le Conseil Général débloqua enfin une subvention qui représente 25 % du coût d'investissement ; les communes devant supporter les 75 % restant.

EN CE QUI CONCERNE L'EQUIPEMENT.

Un inventaire précis a permis de recenser et chiffrer les besoins pour équiper cette infrastructure. le syndicat intercommunal a fait un effort supplémentaire considérable en prenant d'ores et déjà à sa charge environ 300 000 Frs pour financer le gros matériel,

l'édification du mur d'escalade et l'aménagement des vestiaires. Malgré tout, un financement complémentaire est indispensable pour doter entièrement cette salle de sports.
Aussi, le syndicat intercommunal s'est-il adressé normalement au Conseil Général pour obtenir une subvention de premier équipement.
La demande, formulée par le conseil d'administration du collège, transmise par le chef d'établissement, devrait être soutenue par le Conseiller Général de notre canton. Officiellement, à l'heure actuelle, aucune réponse n'a été notifiée. Que devons-nous en conclure? Est-ce un refus des autorités départementales? Un sursis à statuer... Ou, tout simplement, un manque de conviction de ceux qui ont le pouvoir de défendre les dossiers?
Dans d'autres départements les conseils généraux accordent une dotation, de premier équipement (c'est une liste de matériel-typenécessaire à la pratique des Activités Physiques et Sportives pour les scolaires, et les clubs civils. Le petit matériel spécifique à la pratique de l'EPS étant pris au chapitre : crédits pédagogiques EPS inscrits au budget du collège).

Pourquoi pas le Calvados?
L'Education Physique et Sportive, au même titre que les Mathématiques ou le Français est une discipline d'enseignement obligatoire qui ne doit pas être à la charge des seules collectivités locales.Demander aux communes à en assurer le financement sans leur donner les moyens est un exemple d'injustice dans les choix gouvernementaux. L'école doit rester un service public permettant à tous les enfants quelque soit leur lieu d'habitation, d'avoir les conditions pour se former. C'est à nous tous de faire pression pour que les derniers publics soient répartis équitablement. Ceci dit le souci des élus a été de mettre à disposition des usagers scolaires et civils un outil éducatif ouvert aux différentes activités physiques et sportives. Cette réalisation, est incitatrice pour la création ou le développement de sections sportives afin que chacun de vous pratique une activité de son choix.
Alors à vos shorts...!

Le responsable dela commission des sports du Syndicat intercommunal du collège.

Classes de mer des écoles primaires

Découvertes... A CAMARET (Finistère)



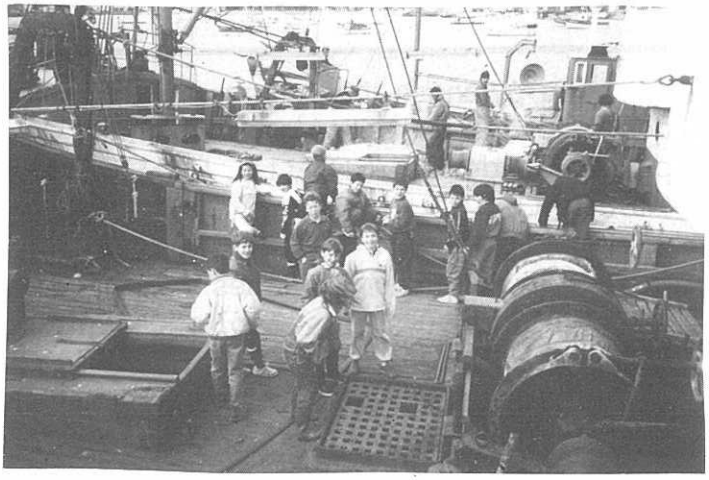





ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

Au nom de l'Association sportive gibervillaise je remercie la municipalité, les employés municipaux, les dirigeants et joueurs de l'A.S.G. pour la réfection des vestiaires du stade.

Des consignes de nettoyage et de respect du matériel sont données à tous nos dirigeants et sont bien respectées.

Nous déplorons les vols et actes de vandalismes qui ont saccagé la salle omnisports ainsi que les vestiaires du stade rue Pierre de Coubertin et rue Elsa Triolet.

NOUVELLES DES SECTIONS :

SECTION TENNIS : Responsable Daniel DESRETTES

2 équipes hommes et 1 équipe femmes sont engagées en championnat de printemps qui débutera le 1 er Mai.

Les licences sont délivrées le dernier mardi de chaque mois à 19 h à la Maison des Associations.

SECTION HAND-BALL : Responsable Fabrice LECANNELIER

Pensant que la saison 89-90 commencerait sous les meilleurs auspices la réalité vint dépasser nos espérances. En effet, la seule équipe de la section vient d'achever son championnat et termine à la seconde place de celui-ci. A la vue de notre façon de jouer, certains joueurs d'équipes rivales devraient venir grossir les rangs de la section pour la saison prochaine, ce qui nous comble de joie pour les championnats futurs.

SECTION PETANQUE : Responsable Christian MICHON

La section pétanque compte actuellement 37 Licenciés. Toutes les personnes qui désirent jouer peuvent venir à l'entrainement le Lundi, Mercredi, Vendredi à partir de 17 heures au stade rue Pierre de Coubertin.

La Licences est fixée à 85 F. pour l'année, 6 concours challenge sont organisés chaque année, de plus l'A.S.Giberville a organisé son concour fédéral. Très bonne participation : 127 doublettes séniors, 25 doublettes féminines, 25 doublettes jeunes.

Vous voulez vous détendre un peu nous vous attendrons boules en mains!

SECTION FOOTBALL : Responsable Olivier JACQUES

Nous arrivons au terme de la saison 89-90 et pouvons d'ores et déjà faire un premier bilan, un grand bravo pour toutes nos équipes de jeunes dans les championnats et surtout en coupe. En effet, nos poussins, pupilles et juniors sont arrivés pour les uns en 8 ème de finale et pour les autres en 16 ème ce qui est en soit une performance. Nous commençons à recueillir le fruit de notre travail accompli auprès de nos jeunes. De même bon comportement des séniors A et B qui se sont ressaisis à temps.

Enfin, je tien à remercier Claude AVRILLON pour le travail accompli le Mercredi à l'école de foot dans des conditions difficiles, de nouveau je lance un appel envers les personnes intéressées pour diriger une équipe ou aider le Mercredi après-midi. Merci de votre compréhension.

DATES A RETENIR :

Fête des sports 19 et 20 Mai 1990

Assemblée Générale 8 Juin 1990 à 20 h 30

Le Président de l'A.S.G.
Michel CUSSY

ASSOCIATION SPORTIVE GIBERVILLAISE

Les jeunes désirant pratiquer le sport sous les couleurs de l'Association Sportive Gibervillaise peuvent s'adresser :

- Soit au Président de l'A.S.G.
Monsieur CUSSY Michel .....
Tél. 31.72.39.47.

- Soit aux responsables de sections

FOOTBALL :
Monsieur JACQUES Olivier .....
Tél. 31.78.33.02

Entrainements : - poussins - débutants.. =
Mercredi 14 à 15 h
- pupilles..... =
Mercredi 15 à 16 h 15
- minimes..... =
Mercredi 16 h 30 à 18 h 30
- cadets..... =
Mercredi 19 à 20 h 30 à Démouville

TENNIS :
Monsieur DESRETTES Daniel .....
Tél. 31.72.39.30

Cours : Jeudi 17 h 30 à 19 h 30
Samedi 12 à 14 h

JUDO :
Professeur REMONDIN Cécile .....
Tél : 31.72.34.80

Cours : Mercredi 13 h 30 à 16 h 30

HANDBALL :
Monsieur LECANNELIER Fabrice .....
Tél. 31.72.25.84

Entrainements : - minimes - cadets..... =
Mardi 19 à 20 h30
- débutants..... =
Mercredi 16 h 30 à 17 h 30

BASKETBALL :

S'adresser à la Salle des Sports

Entrainements : - débutants - poussins -

poussines = Mercredi 14 à 15 h
benjamines..... = Mercredi 15 à 16 h 30

- minimes
filles..... = Mercredi 17 h 30 à 19 h



Le Vélo-Club Gibervillais

Comme le dicton "LES BEAUX JOURS ARRIVES, LES VELOS SONT DECROCHES".

En effet, le Vélo-Club a repris son activité après cette période d'hiver, et organisait le Samedi 3 Mars, son traditionnel Brevet.

97 participants, pour cette randonnée, encore un succès. Trois parcours prévus à cette matinée : 80, 60, 35 kms pour traverser les communes de BOURGUEBUS, CONTEVILLE, ST SYLVAIN, SOIGNEULLES, ERNES, BELLENGREVILLE, EMIEVILLE, SANNERVILLE et rentrer au point de départ : la Salle Jacques DUCLOS. (soit dit au passage le vélo-club tient à remercier le Club de l'Amitié pour la location de cette salle).

Le rendez-vous se faisant de coutume au sous-sol du Centre médico-social, mais celle-ci étant réservée pour un mariage "il est vrai que les Mariés ne voulant plus attendre..."

Cette matinée cyclo s'est déroulée sans incident, et les cyclos se réunissaient ensuite pour le traditionnel pot de l'amitié. Les coupes étant remises aux Clubs de : SANNERVILLE, CUVERVILLE, ANFREVILLE, BAYEUX.

Remarquons également la performance de Monsieur BAUDOIN de COLOMBY SUR THAON, 71 ans au passage "Il fallaiit le faire".

Le Vélo-Club tient à remercier tous les participants pour cette épreuve, et organisera le Dimanche matin 22 Avril - LA JOURNEE DU COEUR - et donne donc rendez-vous à 9 heures au sous-sol du Centre médico-social à tous les Gibervillais pour effectuer une RANDONNEE PROMENADE pour cette - Journée du Coeur -

L'allure sera vraiment modérée, ce qui permettra de rouler ensemble, les enfants surtout sont invités à participer pour cette matinée.

Pour tous renseignement, prendre contact avec :

Monsieur DABANCOURT André
15, rue Victor HUGO
14730 GIBERVILLE
Tél : 31.72.15.62

A bientôt donc !

Le Responsable de l'Association
M. DABANCOURT

F.C.P.E.

La fédération des Conseils de Parents d'Elèves des Ecoles Publiques Primaire et Maternelle de Giberville remercie toutes les personnes qui l'ont aidée à la réalisation de la soirée couscous du Samedi 31 Mars 90.

Cette animation a réuni des partenaires indispensables pour faire à Giberville une école de qualité pour nos enfants :

- Des représentants de la Municipalité
- Des enseignants
- Des parents et amis

Notre structure locale depuis des années a défini ses orientations autour de 3 axes.

1. Avec tous les parents qui souhaitent, nous menons des actions d'information, de réflexion, de discussion sur tout ce qui touche l'école (Etude des textes officiels sur l'Education, la lecture, le sommeil, effectifs, orientation, lutte contre l'echec scolaire, etc...) ce qui nous permet d'être une force de propositions au sein des conseils d'école.

2. Actions financières pour permettre aux enfants de participer à des initiatives éducatives diverses (découverte de milieu, classes de mer, achats de patins, de livres, visites de sites, etc...)

3. Actions revendicatives avec les organisations syndicales des enseignants, avec la Municipalité. Nous avons et nous aurons avec vous à nous mobiliser afin de faire face aux orientations néfastes du gouvernement : les insuffisances budgétaires pour l'école amènent l'état à se désengager de plus en plus pour faire supporter aux collectivités locales, donc aux familles des charges financières de plus en plus élevées.

Préparer l'avenir de nos enfants

C'est non simplement lutter avec notre association pour une école de Justice et de qualité mais aussi pour chacun dans son environnement se battre pour le droit au travail pour tous.

Le Président de la FCPE Giberville

Comité des Fêtes

Le Comité des Fêtes a débuté l'année avec une soirée dansante animée par l'Orchestre ARMADA.

Le 24 Février "Mardi Gras" défilé d'enfants avec la participation de la fanfare, suivi d'un char, après l'embrasement de Monsieur CARNAVAL, l'après-midi s'est terminé par un goûter.

Le 17 Juin, nous vous donnons rendez-vous pour le 12 ème RALLYE TOURISTIQUE.

Nous comptons sur votre présence

VENEZ NOMBREUX
M. POLOUCHKINE

Club de l'Amitié

NOEL 1989 et FETE DES ROIS 1990 : Les adhérents qui remplissaient la salle "Pablo NERUDA se félicitèrent d'être présents aux goûters de ces deux après-midi qui furent animés par la chorale du Club. Plusieurs chants de groupe et individuels entrecoupés de sketchs leur procurèrent énormément de gaieté.

C'est avec plaisir que je vois arriver des amis qui participent à ces animations ainsi qu'aux travaux de préparation de notre kermesse.

LE JEUDI 15 FEVRIER : nous recevions nos amis de COLOMBELLES pour disputer la coupe annuelle de Belote, pour deux points nous avons du nous résigner à la laisser partir pour un an, à la grande joie de nos voisins avec le ferme espoir de la reprendre l'année prochaine sur terrain adverse.

LE MERCREDI 14 MARS : notre petit voyage de printemps, se fit à LINGEVRES, ou après une visite du Musée de TILLY SUR SEULLES un très bon repas nous fut servi.

Avant de rentrer une petite balade dans le centre de BAYEUX activa la digestion.

LE 5 AVRIL LE GOUTER DE PAQUES : dans notre salle d'une surface un peu juste pour la circonstance fut préparé et servi par nos amies, membres du Conseil d'Administration.

Toutes ces festivités étant entrecoupées par les JEUDIS CLUB où se déroulent divers concours de Dominos, Belote, Boules et Loto de façon à satisfaire les goûts de chacun.

LE JEUDI 19 AVRIL ASSEMBLEE GENERALE : le compte rendu moral et le compte rendu financier positif et très détaillé fut adopté à l'unanimité.

La cotisation annuelle de ce fait est maintenue à 40 Francs.

Pour l'élection du tiers sortant, Mesdames TEIGER et ANDRE, Messieurs CHEREL et LECUYER qui étaient à nouveau candidats furent réélus.

Mesdames CARLE et VERNHET nouvelles candidates également élues;

Madame FRONTIN, qui ne désirait pas se représenter pour raison de santé fut remerciée pour ses douzes années de présence et de dévouement au Conseil d'Administration. Si cette année nous avions six sièges à pouvoir c'est que malheureusement notre regrettée trésorière Madame ARRHIEN nous a quitté après une pénible maladie.

Le Conseil d'Administration ànouveau au complet se réunissait pour élire son Bureau dont voici la composition :

Président : Monsieur Paul ARTEL
Vices-Présidents : Monsieur ROGER André, Madame LEDREN A.
Trésorier : Monsieur ROGER André
Trésorière adjointe : Madame VERNHET M.
Secrétaire : Madame ANDRE M.
Secrétaire adjointe : Madame ARDEVEN I.
Membres du Bureau : Mesdames ALLIO L., TEIGER L., CAILLEAU J., CARLE S., Messieurs ANDRE, CHEREL, FINON, LECUYER, TOUTAIN.

Ce Conseil d'Administration au complet prépare activement la kermesse annuelle du 1 er Mai.
Le Président, Paul ARTEL

F.N.A.C.A. Fédération Nationale des Anciens Combattants

ALGERIE - MAROC - TUNISIE
Comité MONDEVILLE - COLOMBELLES - GIBERVILLE
et ses environs

Siège social : Centre Arthur Robert - 34, rue Emile Zola - 14120 MONDEVILLE

Le début de l'année 1990 a vu deux manifestations de la F.N.A.C.A. se dérouler à Giberville.

Tout d'abord "l'après-midi récréatif" le Dimanche 7 Janvier, à la salle PABLO NERUDA. Cette animation à l'intention des adhérents de la F.N.A.C.A., de leurs familles et amis s'adresse à tous les âges. Elle comportait une partie spectacle faite de jeux et de tours de magie présentés par le duo "CLAUDETTE et MICHEL", suivie d'un buffet campagnard en musique. Les deux cents personnes qui ont assisté à cette fête très conviable sont reparties enchantées du spectacle, de l'accueil, de l'ambiance. C'est la meilleure récompense que pouvaient espérer les responsables.

La deuxième manifestation étaitla cérémonie du 28 ème anniversaire du "cessez-le-feu" et de la fin de la guerre en Algérie, le lundi 19 Mars à 18 h. au monument aux morts. En présence du Conseil Municipal, (Monsieur le Maire ne pouvait assister à la Cérémonie, pris par ses obligations professionnelles) et avec la participation des représentants des Associations Patriotiques avec leurs drapeaux : la F.N.A.C.A., l'A.R.A.C., les A.C.P.G., les Anciens Combattants d'origine polonaise, deux gerbes étaient déposées. L'assistance observait une minute de silence à la mémoire des victimes des combats d'Afrique du Nord et des autres conflits.

La F.N.A.C.A. remercie bien sincèrement la "batterie-fanfare Gibervillaise" pour son précieux concours à cette cérémonie du souvenir. Merci également aux personnes qui, par leur présence, ont tenu à témoigner leur sympathie aux anciens combattants d'Afrique du Nord honorant par là-même les 30.000 jeunes français qui ont fait le sacrifice de leur vie au cours des conflits d'Algérie, de Tunisie et du Maroc de 1952 à 1962.

NOTA :
Permanence à GIBERVILLE : le troisième vendredi de chaque mois de 18 h. à 19 h. à la Maison des Associations (près du magasin UNICO).

A.G.L.A.E. Association Gibervillaise pour les Loisirs de l'Adolescent et de l'Enfant

Le Centre de Loisirs de GIBERVILLE fonctionnera du 1 er au 27 Juillet et du 1 er au 31 Aout 1990.

Les 4 - 12 ans seront divisés en 4 groupes :

- les petits (4 - 6 ans)
- les moyens (7 -9 ans)
- les moyens-grands (10 - 11 ans)

ACTIVITES : Pique-nique, sorties, camping, nuits en gîte, grands jeux, sorties en vélo, activités de plein air...

- les grands (11 - 13 ans) : partiront quatre semaines en camping.

En Juillet, l'échange FRANCO-BELGE aura lieu - 12 jeunes français partiront à BEAUMAL, village des ARDENNES Belges.

Coût du séjour : 2500 F. pour les Gibervillais
3500 F. pour les extérieurs.

En Aout, un camp ADO aura lieu en IRLANDE. Ce camp ne partira que si 15 adolescents sont inscrits pour les trois semaines du séjour.

Coût du séjour : 3000 F. pour les Gibervillais
3500 F. pour les extérieurs

Les inscriptions pour cet été se feront du 15 Mai au 15 Juin. Nous demandons aux parents de bien vouloir inscrire les enfants, le plus rapidement possible afin de faciliter l'organisation du séjour.

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER à :
A.G.L.A.E.
17, rue Pasteur,
14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.47.97

PERMANENCE :

Le Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 15 à 16 heures

Le Mercredi de 15 à 17 h 30
Le Samedi de 10 h à 12 h (lors des périodes d'inscriptions)



COMITE DE JUMELAGE
"GIBERVILLE - ROUMANIE"

Nous avons le plaisir de vous annoncer la création d'une nouvelle association sur Giberville. Il s'agit d'un jumelage avec un village de ROUMANIE dans la banlieue de RESITA dans le CAMAS-SEVERIN (ville sidérurgique) qui a pour but de développer des relations privilègiées et des échanges culturels, sociaux, touristiques et de loisirs.

Nous remercions les personnes présentes à la réunion du 26Avril 1990 !

Deux membres de notre association se rendront cet été en ROUMANIE confirmer les premiers contacts et créer la base d'amitié et d'échange durable.

A cette occasion, ils nous rapporteront un montage diapos que nous serons heureux de vous présenter le 1 er Septembre à la salle "Pablo NERUDA".

Nous aurons le plaisir de vous faire partager nos souvenirs de ROUMANIE et notre enthousiasme vis à vis de ce pays et de ses habitants.

Toutefois, pour développer cette association et ses activités, nous attendons de nombreux adhérents et bénévoles.

Vous pouvez nous contacter :
- 31.72.09.63
- 31.72.50.73
- 31.72.22.40

INFORMATION DE DERNIERES MINUTE :

La ville contactée serait FIRLUG 4000 Habitants

Le Bureau du Comité a été élu comme suit :

Président : Madame BION
Vices-Président : Monsieur SAINT DIZIER
Secrétaire : Madame PAVAN
Secrétaire adjoint : Madame ZIMOCH
Trésorier : Monsieur PAVAN
Trésorier adjoint : Monsieur ZIMOCH

Membres : Mme COMBES,
M. BOURGES, M. BION

puls'arts

"PULS' ARTS" est né à l'aube de l'année 1990, de l'éclatement d'un groupe qui se nommait "INTER' ARTS CALVADOSIENS", groupe composé de trente trois Artistes.

Créé en décembre 1987, sous mon impulsion et l'appui de quelques artistes talentueux bien connus dans la région. Je pense notament à mon Ami qui a été à la base de mes débuts : Ennio DELLA-SANTA de GIBERVILLE. Celui-ci a su enrober nos différentes expositions d'une excellente prestation qualitative artistique.

"INTER' ARTS" se composait aussi de peintres, de sculteurs, de poètes des quatre coins du département et même au-delà ; nous avions en effet des artistes du Morbihan, de l'Eure et de la Manche à nos côtés.

Pendant deux ans, cette association d'origine Gibervillaise a exposé dans la commune bien sûr, mais aussi dans la région et toujours avec un succès permanent.

Trop nombreux et trop éparpillés à la fois, nous avions néanmoins beaucoup de difficultés à nous rencontrer. Lors de notre assemblée générale en octobre dernier, nous avons décidé à l'unanimité, de dissoudre ce groupe afin de repartir sur de nouvelles bases et ce, avec un minimum de personnes uniquement des environs. C'est ainsi que "PULS' ARTS" a pris naissance.

Pendant cette période, nous n'étions pas sûr de nous ; c'est la raison pour laquelle notre association ne figurait pas dans les colonnes de ce bulletin.

3 peintres composent celui-ci :
- Gérard CHAMAILLARD (peintre de l'extraordinaire)
- Dominique LECOMTE (peintre de l'irréel)
- Daniel LEVEE (la presse me calquant comme le peintre de la transposition utopique)

1 sculteur :
- GERFAU (sculteur des rondeurs surréalistes).

1 poète :
- Hubert KERYZAOUEN (surnommé le façonneur de la pensée)

Parler de "PULS' ARTS" plusieur fois dans ces colonnes au cours de cette année ne sera sans doute pas possible dans la mesure où nous recherchons des lieux d'expositions d'une certaine notoriété artistique dans et en dehors de notre région. Quand nous aurons réussi cette tâche qui s'avère ardue, principalement au niveau financier, car les lieux d'exposition ne sont jamais gratuits en dehors de la commune, je pourrai vous entretenir des différents faits nous ayant enthousiasmés. Pour le moment, nous en sommes au stade des balbutiements.

Notre principal but est de créer et de persévérer surtout dans des styles uniques -bien propre à chacun de nous-. Nous voudrions sortir des créneaux des Artistes figés dans le classicisme. La route est longue, difficile et pleine d'embuches ; mais nous avons confiance en l'avenir.

"La Maîtrise de soi ne veut pas dire Maîtrise complète de son Art", malgrès les distinctions acquises par nous tous au cours de ces derniers mois; je citerai par exemple notre poète Gibervillais : Hubert KERYZAOUEN qui s'est vu décerner un diplôme de poésie en octobre 1989 à ANGERS et tout récemment un deuxième diplôme de poésie à l'occasion du "Grand Prix International de Poésie" à GRENOBLE. Un bon début de parcours pour cet artiste qui ne connaissait , voilà seulement un an, aucune des règles si strictes que la poésie classique impose.

Gageons sur votre appui pour nous encourager, sinon vers la perfection, au moins dans ce que j'appellerai la voie de l'inspiration talentueuse de l'Artiste.

Votre compagnie m'est bien agréable et dans l'espoir de prendre contact avec vous ; soit soit à mon domicile 12, rue André LENORMAND Téléphone : 31.72.27.10, soit à l'occasion de nos différentes expositions, je me dois maintenant de vous présenter au nom des artistes de "PULS' ARTS", nos meilleures amitiés artistiques.

A bientôt

Le Président de "PULS' ARTS"
Daniel LEVEE

TAROT CLUB DE GIBERVILLE

A ce jour, nous avons trois équipes en course pour le titre de Champion de Normandie.

1) <u>2 équipes en NATIONAL</u>

1 - Hervé ROBERT, Sylvain GAMAUD, Serge GUILLOT, Jean-Marie DELACOTTE (en triplette sans Madame DELACOTTE). Ils sont CHAMPION de FRANCE en 1989 à VICHY.

2 - BLAVETTE Jean-Luc (capt) AUTHEUIL J.J, FOULON Gérard, LEPILLEUR DANIEL, DELAUNAY Valéry (cette équipe est finaliste depuis 3 ans).

Nous espérons que ces deux équipes

passent le tour ce qui nous ferait deux équipes de GIBERVILLE sur quatre en finale.

Une équipe en ESPÉRANCE :

- Champion de Normandie 1990
- Vice Champion de Normandie 1989

JOUY Jacky (capt) BOMMET Jean-Marie, GILDEMAYN Alain VACHET Pierre, Georget Bernard. Cette équipe est actuellement en quart de finale. Etant Champion de Normandie elle est allée représenter la Normandie à CAMBAY (35) en zone qui se composait : 1 - PARIS
2 - NORMANDIE
3 - CAMBAY

Classement final

1er PARIS,2ème NORMANDIE, 3 ème CAMBAY

Nous organisons notre tournoi en donne libre tous les derniers VENDREDIS du mois de septembre au mois de mai à la salle " Pablo NERUDA " c'est ouvert à tous.

Nous sommes un Club de compétition et aussi nous voulons apprendre aux joueurs confirmés ou même débutants toute passion du tarot.

Monsieur JOUY

DECOUVRONS GIBERVILLE

N° 4

Il y a 46 ans....le saviez-vous ?
Vous rappelez-vous ?

En ce DIMANCHE 9 JUILLET 1944 commençait la libération de Caen, cité martyre.

Il faudra attendre dix jours pour que la ville soit enfin entièrement libérée, le MERCREDI 19 JUILLET à 18 heures.

Quelle était la situation militaire le MARDI 18 JUILLET 1944 ?

- la rive gauche de l'Orne libérée
- la rive droite (la nôtre) était encore aux mains des Allemands

C'est ainsi que le quartier de VAUCELLES, MONDEVILLE, GIBERVILLE, COLOMBELLES, CUVERVILLE, DEMOUVILLE, connaissaient encore l'occupation...

Essayons de revivre ces dernières heures qui ont précédé la libération de notre cité.

Cette libération fut le résultat d'une vaste opération militaire appelée GOODWOOD et qui devait être jumelée avec une attaque Américaine à l'ouest de Saint Lô.

Cette dernière fut retardée à cause de pertes nombreuses.

C'est alors que MONTGOMERY décidera de donner à l'opération GOODWOOD une grande importance pour briser la résistance allemande en réalisant une vaste tête de pont à l'est de l'Orne et de Caen, c'est à dire dans notre région.

Devant la concentration de forces considérables sur la rive gauche, les Allemands s'attendaient à cette attaque et avaient renforcé terriblement leurs défenses.

Celles-ci étaient échelonnées en cinq lignes successives sur 15 Km de Colombelles à Bourguébus et comprenaient entre autres la 21 ème PANZER division, la 1 ère PANZER S.S. ainsi que la 12 ème PANZER S.S.

De son côté MONTGOMERY disposait de 1300 chars, 750 canons et 75000 Hommes. Le tout sera appuyé par un bombardement jamais vu jusqu'ici au cours de la guerre sur un front aussi étroit.

C'est le 2ème corps Canadien commandé par le Général SIMONDS qui portera son effort sur GIBERVILLE.

Il fait très beau, presqu'orageux en cette

fin de nuit du mardi 18 JUILLET 1944, vers 6 heures du matin. Le jour pointe. Soudain l'artillerie alliée, concentrée à l'ouest de l'Orne, ouvre un feu d'enfer. Puis le ciel se remplit d'un bourdonnements des avions alliés. Ce sont tout d'abord 1056 bombardiers lourds, par vagues successives, qui pendant près d'une heure vont arroser de bombes le couloir étroit compris entre GIBERVILLE, SANNERVILLE et SAINT HONORINE la CHARDRONNETTE. C'est dans ce couloir que devront s'engager les blindés alliés.

Puis ausitôt à sept heures, ce sont 482 appareils de la 9ème AIR GORCE Américaine qui écraseront nos villages de DEMOUVILLE, CUVERVILLE, et GIBERVILLE à l'aide de bombes de 250 Kg. Mais il y a tellement de poussière à la suite des bombardements de 6 heures que les cibles sont très difficiles à repérer.

Ces bombardements durent près de trois heures; La terre tremble. C'est l'apocalypse : tirs concentrés de l'artillerie, 2500 bombardiers 8000 tonnes de bombes.

Les troupes allemandes sont terriblement touchées : matèriel détruit, endommagé, nombreux tués, bléssés. Les hommes craquent :le moral est atteint, certains tombent fous, d'autres se suicident.

Cest ainsi qu'au début de l'attaque qui va partir de BENOUVILLE, RANVILLE, LONGUEVAL, les Alliés ne rencontrent pas beaucoup de résistance.

Mais la fumée, la poussière, les cratères de bombes qui parfois se touchent les uns les autres ralentissent leur avance. Les tirs d'artillerie ne peuvent plus avoir lamême efficacité.

L'avantage ne pourra être exploité. Les gains de terrain sont lents.

La résistance allemande se réorganise très efficacement. Des contre-attaques violentes sont menées entraînant des pertes nombreuses en vies humaines et en chars chez les Alliés.

C'est ainsi que la 159 ème brigade d'infanterie piétine devant CUVERVILLE et DEMOUVILLE. Les deux escadrons de chars du 2 ème NORTHAMPTONSHIRE YEOMANRY se heurtent au feu violent de la batterie allemande de GIBERVILLE.

C'est à neuf heures du matin le 18 JUILLET 1944, que les Alliés pénétrent dans CUVERVILLE et y font une cinquantaine de prisonniers.

Les combats dans le village dureront jusqu'à 10 h 30 environ.

Ces mêmes soldats pénétreront dans DEMOUVILLE vers 14 heures en y faisant un centaine de prisonniers. Mais la bataille dans le village fera rage jusquà 16 h 30 faisant de nombreuses pertes de part et d'autre.

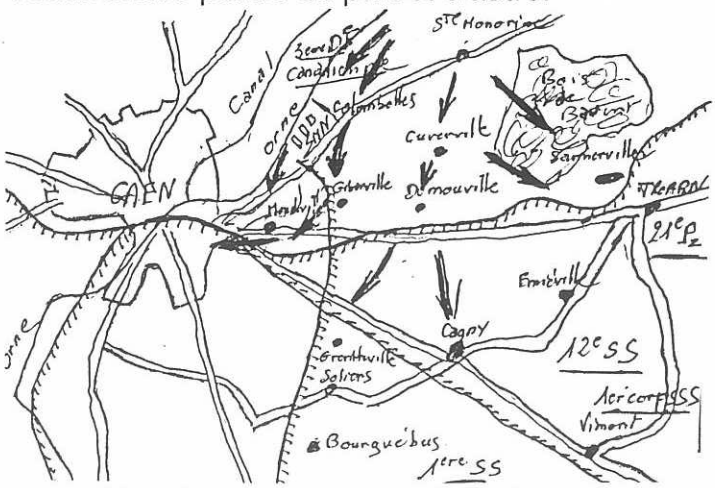

Pendant ce temps, à droite de cette attaque et en parallèle c'est le 2 ème corps Canadien et plus spécialement <u>la 3 ème division d'infanterie Canadienne</u> qui a pour mission de libérer COLOMBELLES, CIBERVILLE, MONDEVILLE et VAUCELLES et cette mission à reçu le nom de code " d'opération ATLANTIC ".

A 7 h 45 ce 18 JUILLET la 8 ème Brigade d'infanterie et la 2 ème brigade blidée partent du bas de RANVILLE en direction de COLOMBELLES et de la S.M.N.

C'est avec surprise qu'elles se heurtent à de violentes rafales de mitrailleuses venues de l'usine où les allemands sont puissament retranchés après avoir survécu aux terribles bombardements du matin ainsi que du château de COLOMBELLES.

C'est grâce à l'artillerie et aux chars et après de violents combats que COLOMBELLES sera libérée.

A 16 heures les soldats Canadiens pénétrent dans l'usine métallurgique et commencent le nettoyage, bâtiment par bâtiment.

Les combats y dureront jusqu'à 22 heures avec âpreté. Entre temps un terrible orage a éclaté vers 17 heures mouillant les corps des combattants en chemise, en sueur, couverts de poussière depuis le matin.

Le régiment des " QUEEN'S OVON RIFLES OF CANADA " accompagné par l'escadron B des chars Sherman 1er escadron de Hussards se dirige vers GIBERVILLE.

C'est dans la boue, munitions épuisées pour certains et après de durs combats que notre ville sera libérée vers 21 h 30 ce 18 JUILLET 1944.

Les allemands compteront 200 tués et 300 prisonniers.

Nos frères Canadiens devront pleurer 23 tués et 71 blessés.

Notre village sera détruit à 80 %.



Tombes canadiennes provisoires près du lavoir de GIBERVILLE - FIN JUILLET 1944

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Ruddy LAURENT	10 JANVIER 1990
Noemie MERCEUR	17 JANVIER 1990
Anna LEMAIRE	24 JANVIER 1990
Flavie LIEGARD	30 JANVIER 1990
Jérome ANNE	06 FEVRIER 1990
Pauline RUDONI	13 FEVRIER 1990
Paul GAILLARD	13 MARS 1990
Kévin MONPELLIER	12 MARS 1990
Kévin THIBAUDEAU	20 MARS 1990
Charlène FOSSEY	20 MARS 1990
Alison DESCLOS	23 MARS 1990
Elodie VAUDORE	30 MARS 1990
Mellissa ORANGE premier jumeau	31 MARS 1990
Jonathan ORANGE deuxième jumeau	31 MARS 1990
Maxime ANDRIEUX	04 AVRIL 1990
Fabien KHOUALED	07 AVRIL 1990



MARIAGES

LAFONTAINE Lionel et BLANDAMOUR Viviane
3. 03. 1990
LARANJEIRA SOUZA Manuel et DOUSSIN Chantal
14. 04. 1990
LEMAIRE Jean-Marie et LANGEVIN Muriel
14. 04. 1990

DECES

Raymond BLAISE	2 JANVIER 1990
Stanislas GAWLIK	3 JANVIER 1990
Henri LEFRERE	9 JANVIER 1990
Mathieu KOBIALKA	18 JANVIER 1990
Germaine MARCEUR	19 JANVIER 1990
Jadwiga SEK	06 FEVRIER 1990
Else MICHALAK	16 FEVRIER 1990
Jeannine HEBERT	27 FEVRIER 1990
René BEQUET	09 MARS 1990
Louis ROY	14 MARS 1990
Claude GROULT	18 MARS 1990
Amélia BARTOLACCI	04 AVRIL 1990
Mohamed MORSLI	13 AVRIL 1990



Maisons d'en France

© PUBLICIS E 4326

J'aimerais en savoir plus sur Maisons d'en France. Veuillez me faire parvenir votre catalogue couleur sans aucun engagement de ma part.

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____ Tél. : _____

Je souhaite construire dans le(s) département(s) suivant(s) : _____

_____

Je possède un terrain : ☐ oui ☐ non

Maisons d'en France

S.A. H.L.M.
du Pays d'Auge

78 rue du Gl Leclerc
14100 Lisieux

STEN

SOCIETE DES TRAVAUX ELECTRIQUES
DE NORMANDIE

QUALIFELEC E3 C4 - ME4 TN4 HT ST

ELECTRICITE GENERALE, INDUSTRIE, BATIMENT,
INSTRUMENTATION, REGULATION,AUTOMATES
PROGRAMMABLES

V.R.D. : MT - BT - EP - PTT

ECLAIRAGE PUBLIC - SIGNALISATION
TELECOMMUNICATIONS - TELEGESTION -
TELESURVEILLANCE

SIEGE SOCIAL : **ZI DU MARTRAY**
14730 GIBERVILLE
TEL : **31.72.37.00**
TELEX : 171 594 F - TELECOPIEUR 31.72.80.60

CAEN - ALENCON - CHERBOURG - ROUEN

UNICO

VOTRE SUPERMARCHÉ | système U

GAZ BUTANE | ESSENCE | GASOIL

P | PRESSE

Poissonnerie le vendredi

Du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 30

Rue Pierre de Coubertin GIBERVILLE
Tél. 31 72 20 71

ENTREPRISE ★★★★
DELFOUR s. a.
Siège social : **10, rue Lucien-Bossoutrot**
14120 MONDEVILLE 31.82.34.96(2 lignes groupées)
Charpentes : Traditionnelles - Fermettes - Colombages
Escaliers
Menuiseries
Installations :
Magasins et Appartements - Agencement de cuisines rustiques et modernes - Plafonds acoustiques et décoratifs

Coopérative métropolitaine
d'entreprise générale

CMEG

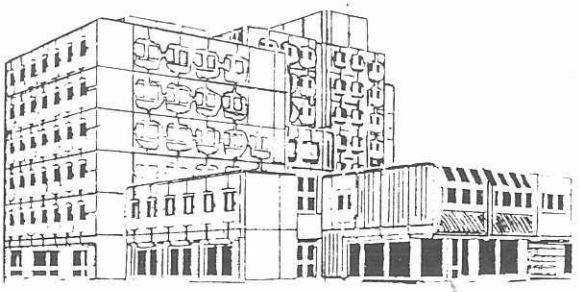

82, rue du Général Moulin
14001 CAEN - Tél. (16) 31.74.74.16 +

BATIMENT
CONSTRUCTIONS INDUSTRIELLES
TRADITIONNEL • PREFABRIQUE

USINE DE PREFABRICATION
14740 Bretteville-l'Orgueilleuse

Haute et Basse-Normandie Région Parisienne

TELECOPIEUR 31.74.62.70

Béton de France

des mètres cubes
de solutions

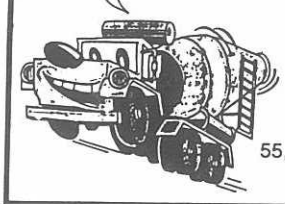

REGION NORMANDIE II
SECTEUR CALVADOS
55, rue de Liberté - 14730 GIBERVILLE
Tél. 31.72.36.72